

Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

Présentation des orientations

Le Val de Loire, un Bien inscrit au patrimoine mondial
au titre des paysages culturels

En 2018, en France, 44 Biens sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, dont 7 au titre des paysages culturels (les coteaux, maisons et caves de Champagne, les climats et vins de Bourgogne, les Causses et les Cévennes, le Bassin minier du Nord Pas-de-Calais...



Mission Val de Loire patrimoine mondial

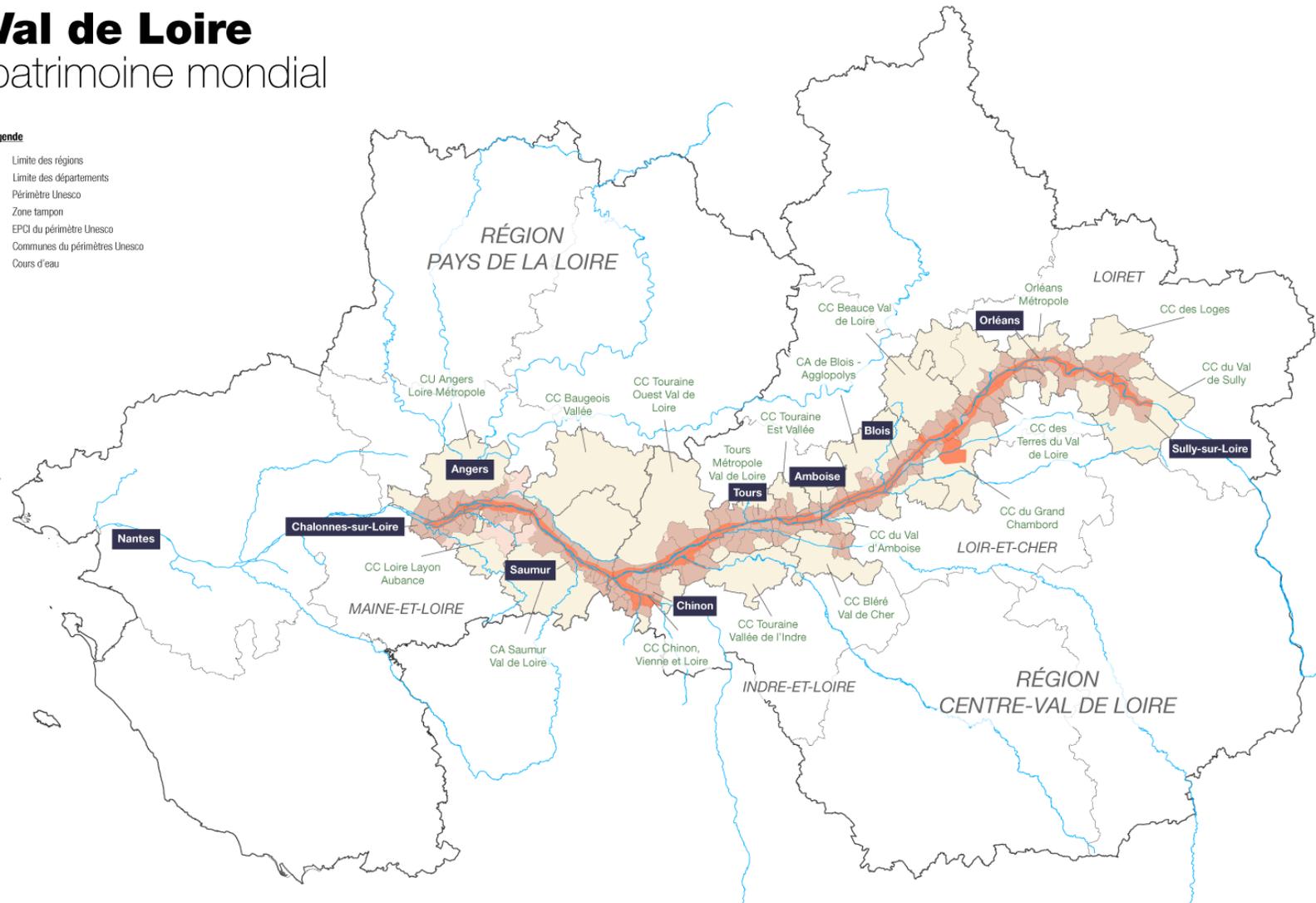
CONFÉRENCE TERRITORIALE

Val de Loire inscrit au patrimoine mondial

Val de Loire patrimoine mondial

Légende

- Limite des régions
- Limite des départements
- Périmètre Unesco
- Zone tampon
- EPCI du périmètre Unesco
- Communes du périmètres Unesco
- Cours d'eau



Le territoire

Le Val de Loire inscrit correspond à la Loire moyenne soit :

- 280 km de linéaire de fleuve
- 157 communes réparties dans
- 18 EPCI
- 800 km²
- 4 départements
- 2 régions

La V.U.E

La reconnaissance du Val de Loire par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) relève de la Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, adoptée en 1972 et ratifiée par 190 états.

C'est la « valeur universelle exceptionnelle » d'un bien – la singularité des paysages et des patrimoines qui le composent, qui justifie l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.



Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

Les critères de l'inscription

Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural (monuments et structures urbaines)

Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve, qui témoigne d'un développement harmonieux

Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel l'influence des idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières

Val de Loire patrimoine mondial
Plan de gestion
Référentiel commun
pour une gestion partagée

Mission Val de Loire patrimoine mondial **CONFÉRENCE TERRITORIALE**

Le Plan de gestion de 2012 9 orientations pour une gestion partagée

Favoriser l'appropriation des valeurs de l'Unesco
par les acteurs du territoire ;

Accompagner les décideurs par le conseil et une
animation permanente ;

Organiser un tourisme durable préservant les va-
leurs paysagères et patrimoniales du site (contri-
butrice).



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste de
patrimoine mondial en 2000



Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

Les orientations :
Une responsabilité & une ambition

« Regarder, voir, comprendre, respecter et transmettre ce qui fait la valeur universelle exceptionnelle des paysages culturels vivants du Val de Loire ».

L.-M. Coyaud.

Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

2019/2021 : 4 axes et 34 fiches actions

Un travail « ouvert » à partir de la dynamique de la Mission Val de Loire et des échanges avec les collectivités et l'État.

Un débat à poursuivre lors de la Conférence territoriale, « lieu d'orientations et d'élaboration conjointe », qui devient :

Conférence du Val de Loire patrimoine mondial



Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

AXE 1 : Connaitre et diffuser

INTENTIONS

ACTIONS

- Renforcer la lisibilité de la Mission
- Faire connaître les caractéristiques patrimoniales et paysagères
- Comprendre et restituer le sens et la valeur de l'inscription
- Faire prendre conscience de l'identité ligérienne

- Animation des réseaux d'acteurs
- Développement d'outils de diffusion
- Conception de saisons culturelles
- Conception d'expositions
- Publications
- Colloques, conférences
- Médiation

...



COLLOQUE

Naviguer sur la Loire aujourd'hui,

Mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 septembre 2018

Hôtel Oceania L'Univers Salon Eugénie

entre héritages et nouveaux usages

Crédit photo : © J.-F. Sa

Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

AXE 2 : Partager des valeurs communes

INTENTIONS

- Favoriser l'appropriation du territoire par les habitants
- Co-construire une culture commune
- Mettre en oeuvre des dispositifs participatifs

ACTIONS

- Accompagnement des démarches participatives :
(observatoire photographique, inventaire du patrimoine, collecte de récits)
- Programmation de débats publics
- Temps collectifs (visites, lecture de sites, entretien des berges)

...

Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

AXE 3 : Ménager les rives de Loire

INTENTIONS

- Préserver et valoriser le territoire
- Comprendre et accompagner les territoires de l'eau
- Prendre en compte le patrimoine et le paysage (V.U.E) dans les aménagements

ACTIONS

- Organisation de rencontres thématiques territorialisées
- Participation aux instances de débats et de décisions
- Accompagnement des collectivités
- Accompagnement de la démarche « Rives de Loire »
- AMI « Vues sur Loire »

...





Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

AXE 4 : Les 20 ans de l'inscription

INTENTIONS

- Fêter l'évènement
- Faire un bilan des actions et du territoire
- Porter un regard sur les évolutions
- Initier une démarche prospective

ACTIONS

- Concevoir une programmation thématique : « Avoir 20 ans dans le Val de Loire »
- Développer des actions pour le jeune public
- Développer des indicateurs de suivi
- Inciter les habitants à participer à l'évènement

...

Mission Val de Loire patrimoine mondial

CONFÉRENCE TERRITORIALE

La parole aux élus témoins

PAYSAGE ET BIEN-ETRE

Mme Monique RAK, Vice-Présidente en charge du développement touristique de la communauté de communes Loire Layon Aubance & correspondante élue de la Mission Val de Loire.

PATRIMOINE MONDIAL ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Mme Roselyne BIENVENU, 1^{re} Vice-Présidente de la communauté urbaine Angers Loire Métropole & correspondante élue de la Mission Val de Loire.

VALORISATION TOURISTIQUE ET CULTURELLE DU PATRIMOINE

Mme Régine CATIN, Maire de Fontevraud, Conseillère régionale et Vice-Présidente du comité syndical de la Mission Val de Loire.

RIVES DE LOIRE

M. Xavier Dupont, Président de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire & correspondant élu de la Mission Val de Loire.

